

Réflexions sur la conception en l'an 2013

Author : Jeanne Smits

Categories : [Brèves](#), [Divers Jeanne smits](#), [Non classé](#), [Points non négociables](#)

Date : 26 novembre 2013

Inicio » No me puedo quedar embarazada » Necesito una solución

1. MI DESEO

2. MI HISTORIA

3. SOLUCIÓN



ARRÁSTRAME
Y SUELTA
SOBRE TU
OPCIÓN



Tener un hijo con
mi **pareja**
masculina



Tener un hijo y
no tengo
pareja



Tener un hijo con
mi **pareja**
femenina



continuar

Au hasard d'une de ces publicités spontanées qui surgissent à la faveur des navigations sur internet les plus anodines, je suis tombée sur le site de la plus importante clinique de fertilité de Barcelone – la ville où tout est possible en matière de « santé reproductive », depuis l'avortement tardif comme l'a montré l'affaire Carlos Morin jusqu'aux techniques de fécondation les plus avancées.

La clinique Eugin se vante donc d'être la plus grosse affaire du style dans capitale catalane, proposant ses services aux étrangers et notamment à ceux chez qui la fécondation *in vitro* et toutes les formes de PMA sont légalement réservés aux couples mariés.

Aussi ai-je tenté de m'inscrire, juste pour voir.

— Je suis une femme, évidemment. La clinique s'adresse aux femmes.

— Je demande un « pré-diagnostic », et le devis qui va avec.

— J'ai une compagne.

— J'ai 35 ans. (Puisqu'après tout j'ai décidé de raconter n'importe quoi, voir la réponse précédente...)

— Je n'ai pas d'insuffisance ovarienne, je ne suis pas séropositive, je n'ai pas subi de ligature des trompes, dans ma famille il n'existe pas de maladie héréditaire ni d'altération chromosomique.

Bref, je suis dans la case « lesbienne en bonne santé ».



Eh bien, ce n'est pas un problème. Ou si problème il y a, ce sera une question d'argent : on me réclamera la coquette somme de 1.490 € pour une insémination artificielle avec sperme de donneur (ça fait cher la passe, dirais-je si je voulais être triviale), et trois fois plus pour une fécondation *in vitro* avec « ovules propres et sperme de donneur » : 4.440 €. L'addition peut monter en cas de séropositivité ou de maladie héréditaire ou les autre difficultés nommées plus haut (5.690 € si on a recours au don d'ovules pour la FIV).

Et la loi française ? Tout le monde s'en moque. L'important est de passer à la caisse.

• ***Voulez-vous être tenu au courant des informations originales paraissant sur ce blog ?
Abonnez-vous gratuitement à la lettre d'informations. Vous recevrez au maximum un
courriel par jour. [S'abonner](#)***

© [leblogdejeannesmits](#)

[Réseau Riposte catholique](#)